

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 23 octobre 2025

Date de convocation : 14 octobre 2025
Date d'affichage : 14 octobre 2025

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 27
Nombre de voix exprimé : 36

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois octobre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la commune de La Bastide, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

**Objet de la délibération n°2025-099
Attribution d'une subvention à l'amicale du personnel « AMICALUB »- Budget 2025**

Rapporteur : Geneviève JEAN

Présents :

Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Geneviève JEAN, Jean-Marc BRABANT, Catherine SERRA, Karine MOURET, Rose-Marie DUMONTIER, Jacques NATTA, Séverine MAUGAN-CURNIER, Emma LEON, Alain GOUIRAND, Joëlle RICHAUD, Eve MAUREL, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Marc DUVAL, Valérie GRANGE, Samantha KHALIZOFF, Alain GUEYDON, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Luc BOREL, Romain BRETTE, Mariane DOMEIZEL, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Jean-Paul GROUILLER, Serge ROBIN.

Procurations :

Géraud DE SABRAN PONTEVES donne procuration à Mylène GARCIN,
Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA,
Gregory RISBOURG donne procuration à Geneviève JEAN,
Marc JAUBERT donne procuration à Valérie GRANGE,
François BONNET donne procuration à Alain GOUIRAND,
Nicolas SALERNO donne procuration à Séverine MAUGAN-CURNIER,
Nathalie LEBOUC donne procuration à Joëlle RICHAUD,
Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRÉNOVITCH,
Josianne MAURIN donne procuration à Jean-Louis ROBERT

Absents et excusés :

Philippe EGG, Emilie BASTIE, Anne-Marie DAUPHIN, Céline ALARCON, Pierre AUZOIS.

Monsieur Jacques DECUIGNIERES est nommé secrétaire de séance

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2025-027 approuvant la création d'une amicale du personnel au sein de Cotelub ;

Vu la sollicitation de l'association « AMICALUB » en date du 18 septembre 2025 pour l'attribution d'une subvention ;

Vu les statuts de COTELUB,

Considérant ce qui suit :

Une amicale du personnel, dénommée « AMICALUB », a été créée par les agents de COTELUB sous la forme d'une association relevant de la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'association a pour vocation de promouvoir le bien-être au travail, de développer une culture positive au sein de l'EPCI, participer à la vie interne de la collectivité, et surtout renforcer les liens entre les agents.

Compte-tenu de sa création récente et de la proximité de la fin de l'année civile, l'association a décidé de concentrer son action, pour 2025, sur l'évènement de Noël.

Le projet prévoit :

- la gestion des cadeaux destinés aux agents (valeur unitaire : 20 euros, coût total : 1 620 euros) ;
- l'organisation d'un goûter de Noël pour les enfants de moins de 15 ans des agents (valeur unitaire : 5 euros, coût total : 300 euros) ;
- la gestion des cadeaux à destination de ces enfants (valeur unitaire : 15 euros, coût total 930 euros) ;
- la prise en charge de la décoration de Noël (coût total 100 euros)

Dans ce contexte, et après validation de Monsieur le Président de ces projets, l'association a sollicité une subvention d'un montant de 2 950 € afin de couvrir l'ensemble des dépenses prévues pour l'évènement de Noël.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 950 € à l'association « AMICALUB » ;
- **D'autoriser** l'imputation des dépenses/recettes sur le budget ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance
Jacques DECUIGNIERES

